

**Pôle Haut-Niveau
Délégation au haut-niveau**

**Comité Directeur des 17 et 18 décembre
2021**



1 – Modifications réglementaires

Nombre de joueurs – euses sur la feuille de marque

2 – Statisticiens

3 – LFB

4 – NM1



1. Modifications réglementaires

Nombre de joueurs –
euses sur la feuille de
marque

Contexte

Nous avons constaté que, dans les 3 championnats du HNC, le nombre de joueurs- euses minimum et maximum lors des rencontres à domicile et à l'extérieur n'était pas homogène.

La commission HNC propose d'uniformiser ce point de règlement dans les RSP de LFB, LF2 et NM1.

Le BF du 10 décembre 2021 a souhaité préciser l'obligation des joueurs- euses inscrit(e)s sur la feuille de marque en indiquant que ces derniers doivent être présents sur le terrain afin de pouvoir entrer en jeu. Une proposition de modification des RSG est proposée ci-après.



Règlements 2021-22

REGLEMENT SPORTIF PARTICULIER LFB - ARTICLE 3

Nombre de joueuses obligatoires	Domicile	10 minimum / 12 maximum
	Extérieur	9 minimum / 10 maximum
	Open	10 minimum / 12 maximum pour toutes les équipes

REGLEMENT SPORTIF PARTICULIER LF2 - ARTICLE 3

Nombre de joueuses autorisées	Domicile	10 obligatoire Dont 4 joueuses JFL minimum de -23 ans (âge au 1 ^{er} janvier de la saison en cours)
	Extérieur	9 minimum / 10 maximum Dont 4 joueuses JFL minimum de -23 ans (âge au 1 ^{er} janvier de la saison en cours)

REGLEMENT SPORTIF PARTICULIER NM1 - ARTICLE 3

Nombre de joueurs autorisés	Domicile	10 minimum / 12 maximum
	Extérieur	8 minimum / 12 maximum

Propositions - Règlements 2022-2023

Nombre de joueuses sur la feuille de marque	Domicile	10 minimum / 12 maximum
	Extérieur	9 minimum / 12 maximum
	Opening	10 minimum / 12 maximum pour toutes les équipes

Nombre de joueuses sur la feuille de marque	Domicile	10 minimum / 12 maximum Dont 4 joueuses JFL minimum de -23 ans (âge au 1 ^{er} janvier de la saison en cours)
	Extérieur	9 minimum / 12 maximum Dont 4 joueuses JFL minimum de -23 ans (âge au 1 ^{er} janvier de la saison en cours)

Nombre de joueurs sur la feuille de marque	Domicile	10 minimum / 12 maximum
	Extérieur	9 minimum / 12 maximum

Règlement Sportifs Généraux

Constat que certains joueurs sont inscrits sur la feuille de marque sans être présents sur le banc.

Objectif de la modification règlementaire est de contraindre et sanctionner les clubs qui inscrivent un joueur sur la feuille de marque sans que ce dernier soit présent sur le banc.

ARTICLE 2.1 - QUALIFICATION, PARTICIPATION ET LICENCE

2021 - 2022	2022 - 2023
Tout joueur inscrit sur la feuille de marque doit pouvoir entrer en jeu au cours de la rencontre et respecter les règles de participation de la division. Le non-respect de cette disposition sera sanctionné de la perte par pénalité de la rencontre par la Commission Fédérale 5x5, sauf dispositions contraires prévues dans le présent règlement.	Tout joueur inscrit sur la feuille de marque doit être présent lors de la rencontre afin de pouvoir entrer en jeu au cours de la rencontre celle-ci et respecter les règles de participation de la division. Le non-respect de cette disposition sera sanctionné de la perte par pénalité de la rencontre par la Commission Fédérale 5x5, sauf dispositions contraires prévues dans le présent règlement.

2. Statisticiens

Formation statisticiens validation et revalidation Haut Niveau

Contexte

3 stages de formation ont été programmés :

- 27/29 août 2021
- 1/3 octobre 2021
- 27/28 novembre 2021



Formation statisticiens validation et revalidation Haut Niveau

Bilan des 3 formations

- LF2 :
 - 7 clubs sur 12 sont en règle avec un minimum de 2 statisticiens formés HN
 - **3 clubs n'ont pas 2 statisticiens formés HN**
- LFB :
 - 10 clubs sur 12 sont en règle avec un minimum de 2 statisticiens formés HN
 - **2 clubs n'ont pas 2 statisticiens formés HN**
- NM1 :
 - 24 clubs sur 28 sont en règle avec un minimum de 2 statisticiens formés HN
 - **2 clubs n'ont pas 2 statisticiens formés HN**

Formation statisticiens validation et revalidation Haut Niveau

Suite à donner

- A partir du 1^{er} janvier, la CHNC appliquera les sanctions financières prévues dans nos règlements
 - 500 € par statisticien non formé (1000 euros maximum par saison)
 - 100 € par statisticien par match si la/les personne(s) qui prend/prennent les statistiques n'a/n'ont pas suivi et validé la formation HN (200 euros par match maximum)

3. LFB



Protocole sanitaire LFB



Suite aux annonces gouvernementales du 26/11, le protocole sanitaire LFB doit être mis à jour.

Modifications liées au pass sanitaire:

- La validité des tests RT-PCR et antigéniques pour le « pass sanitaire » est ramenée à 24 heures au lieu de 72 heures à compter du 29 novembre 2021.

- A partir du 15 janvier 2022, le pass sanitaire sera invalide en l'absence d'une dose de rappel pour les plus de 18 ans (le schéma vaccinal complet passera donc à 3 doses pour les personnes ayant déjà bénéficié de 2 injections ou à 2 doses pour les personnes ayant eu un antécédent de Covid-19 ou n'ayant eu qu'une seule injection).

Le Comité Directeur de la LFB réuni en date du 02/12, suite à la validation par le BF du 10/12, propose le point suivant pour validation par le CD :

Les joueuses, n'ayant pas le statut de joueuse vaccinée et n'ayant pas de certificat de rétablissement à la Covid-19, devront fournir le résultat d'un test PCR, antigénique ou autotest certifié datant de moins de 72h avant la rencontre, par courriel au médecin de la LFB, afin d'être autorisée à prendre part à la rencontre.

4. NM1

Point début de saison

CLASSEMENT POULE A

Position	Equipe	Points	MJ	V	D
1	 Angers	27	15	12	3
2	 Poitiers	25	15	10	5
3	 Lorient	25	15	10	5
4	 Rueil	25	15	10	5
5	 Toulouse	24	15	9	6
6	 Vitré	24	15	9	6
7	 Tarbes-Lourdes	23	15	8	7
8	 Stade Rochelais	23	15	8	7
9	 Cergy Pontoise	23	15	8	7
10	 Les Sables	22	15	7	8
11	 Dax Gamarde	20	15	5	10
12	 Challans	19	15	4	11
13	 Rennes	19	15	4	11
14	 Bordeaux	16	15	1	14

CLASSEMENT POULE B

Position	Equipe	Points	MJ	V	D
1	 Caen BC	27	15	12	3
2	 Mulhouse	26	15	11	4
3	 Lyon	25	15	10	5
4	 Le Havre	25	15	10	5
5	 Andrézieux	24	15	9	6
6	 Chartres	24	15	9	6
7	 Boulogne-sur-Mer	23	15	8	7
8	 Orchies	22	15	7	8
9	 Avignon Pontet	21	15	6	9
10	 Besançon	21	15	6	9
11	 Pont-de-Cheruy	21	15	6	9
12	 Kaysersberg	20	15	5	10
13	 Golbey-Epinal	18	15	3	12
14	 Pôle France	17	15	3	11



- Dans l'ensemble, la vérification des passeports sanitaires les soirs de match se passe bien
- Quelques cas de COVID très bien gérés par les clubs

Point accession 2^{nde} division professionnelle

Clubs non candidats

- CERGY-PONTOISE BASKET BALL
- DAX GAMARDE GOOS BASKET 40
- JSA BORDEAUX METROPOLE
- KAYSERSBERG AMMERSCHWIHR BCA
- SPORTS OLYMPIQUES PONT DE CHERUY CHARVIEU CHAVANOZ BB
- RAC BASKET PREMIERE
- UNION RENNES BASKET
- TOULOUSE BC
- LES SABLES VENDEE BASKET
- BESANCON AVENIR COMTOIS
- US AVIGNON LE PONTET BB
- ASGE

A la demande du service juridique, ces derniers ont reçu un courrier A/R leur spécifiant qu'ils n'avaient pas postulé à la montée et qu'ils avaient 10 jours pour interjeter un appel devant la Chambre d'Appel.

Clubs candidats remplissant toutes les obligations du cahier des charges 2021-22

- C'CHARTRES
- SOMB - BOULOGNE
- STADE ROCHELAIS BASKET
- UNION TARBES LOURDES
- VENDEE CHALLANS BASKET
- CAEN
- CEP LORIENT
- STB LE HAVRE
- ETOILE ANGERS
- BC ORCHIES
- POITIERS BASKET 86
- AURORE DE VITRE *
- LYON SO *

** Délais jusqu'au 30 avril accordés par le BF du 10-13 décembre 2021 pour l'homologation de leurs équipements par la Commission salles et terrains*

Clubs candidats ne remplissant pas toutes les obligations du cahier des charges 2021-22

- **MULHOUSE BASKET AGGLOMERATION**
- **ANDREZIEUX BOUTHEON LOIRE SUD BASKET**





FFBB

FÉDÉRATION
FRANÇAISE DE
BASKETBALL



3X3  FFBB

TEAM
FRANCE
BASKET



FFBB
CITOYEN

